



**CONVERGENCE
GARONNE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« Après les cours... »

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE 2021/2022

De la 6° à la 3°

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

PLAJ

6, rue des Micocouliers

33410 Cadillac

06 09 46 10 16

06.26.12.76.06

Mail : plaj@convergence-garonne.fr

Cette structure est cofinancée par :



santé
famille
retraite
services



PREAMBULE :

Le Point Loisirs Accueil Jeunes (PLAJ) dépend de la Communauté de Communes, c'est une structure d'accueil pour les jeunes du secondaire à 17 ans. Depuis 2007, les animateurs du PLAJ accompagnent les jeunes sur différents projets de loisirs mais également, ils les écoutent, les orientent... Pour la septième année consécutive, nous mettons en place ce projet d'accompagnement à la scolarité pour les jeunes collégiens.

Le règlement de fonctionnement suivant se veut être un guide complet pour les jeunes, les parents, les partenaires... L'équipe du P.L.A.J. reste disponible pour répondre à toutes vos questions. Ce document est un contrat d'engagement moral entre vous, votre enfant et la structure, il doit être signé et retourné.

Bonne lecture.

Nous nous appuyons sur la charte nationale d'accompagnement à la scolarité (http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Charte_1_.pdf) :

« On désigne par accompagnement à la scolarité l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social »

Les enjeux du projet d'accompagnement à la scolarité tournent autour de 3 axes :

- * L'ouverture culturelle et l'élargissement des centres d'intérêts de jeunes, nécessaires à la réussite scolaire.
- * L'accompagnement à la parentalité, notamment dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
- * L'aide aux devoirs.

Les objectifs de l'accompagnement à la scolarité tendent à :

- * Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches... susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- * Elargir leurs centres d'intérêts
- * Favoriser l'autonomie des jeunes et le "vivre ensemble"
- * Permettre à chacun de trouver sa place et valoriser leurs pratiques, leurs savoirs (savoir-être et savoir-faire)
- * Lutter contre toutes les formes d'exclusions (gratuité)
- * Proposer des temps d'échange entre les parents et avec les animateurs...

1/ JEUNES ACCUEILLIS :

L'accompagnement à la scolarité accueille les jeunes collégiens scolarisés, de la 6^o à la 3^o. La priorité est donnée, pour ce projet, aux jeunes résidant ou ressortissant du territoire de la CDC.

Nous pouvons accueillir 8 jeunes simultanément par séance (mardi ou jeudi).

2/ LOCAL ET MATERIEL :

L'accompagnement à la scolarité se déroule dans les locaux du P.L.A.J, au 6 rue des Micocouliers à Cadillac. Le bâtiment est constitué de plusieurs salles réparties sur différents

étages. Une grande salle adaptée sera utilisée pour l'accompagnement à la scolarité, et d'autres pièces éventuellement, permettant de scinder le groupe.

Le bâtiment dispose de :

- Deux postes informatiques avec accès à Internet
- Une tablette avec accès à Internet
- D'une imprimante multifonction
- De divers matériels pédagogiques
- De divers livres et documents (médiathèque de Podensac) renouvellement tous les mois et ½.

3/ ORGANISATION DES SEANCES :

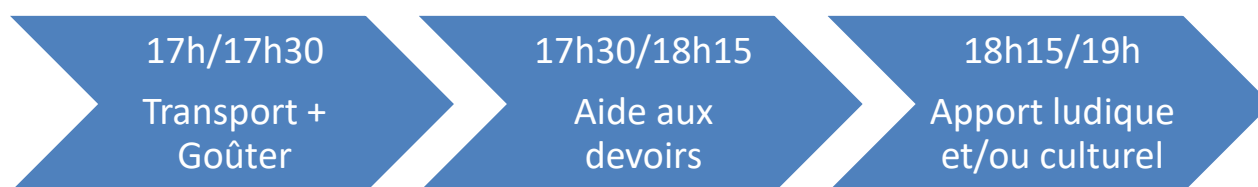
Les séances d'accompagnement à la scolarité ont lieu :

- Les mardis et les jeudis des semaines scolaires de 17h à 19h.

**MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES POUR LE BON DEROULEMENT DES SEANCE
PRESENCE OBLIGATOIRE SUR LA DUREE TOTALE DE LA SEANCE**

- Pas de séances pendant les vacances scolaires.

Les séances sont articulées ainsi (des modifications pourront être apportées) :



- **Le temps « récréatif » :**

De 17h à 17h30, les animateurs accueillent sur la structure, les jeunes arrivant des collèges par leur propres moyens. Une fois tout le monde réuni, le PLAJ fournit un goûter équilibré que les jeunes prendront ensemble. C'est un moment convivial et nécessaire qui permet les échanges et prépare au bon déroulement du temps de travail.

- **Le temps « studieux » :**

45 minutes sont consacrées à l'aide aux devoirs.

ATTENTION LES DEVOIRS NE SERONT PEUT-ETRE PAS TERMINEES APRES UNE SEANCE, ce n'est pas notre objectif premier.

- **Le temps « créatif » :**

En fin de séance, nous terminons par un apport ludique et/ ou culturel, pour amener les jeunes à jouer, à se réaliser, à s'exprimer, à imaginer, à chercher, à découvrir... Ce temps permet une approche ludique des matières scolaires et valorise le jeune dans ses connaissances et savoir-faire.

Pour cela, nous préparons nos séquences d'animation en amont et pour une période.

- **La fin de séance :**

Dans la mesure du possible, nous souhaitons échanger avec les familles en fin de séance, mais les jeunes pourront également, partir seul de l'accompagnement à la scolarité (pensez à cocher la case sur la fiche d'inscription du PLAJ).

- **Les sorties :**

Une fois par période, une sortie culturelle est organisée pour les 16 jeunes ayant fréquentés l'accompagnement à la scolarité. Une participation pourra être demandée pour financer cette sortie.

4/ LE CALENDRIER :

Ce projet est mis en œuvre sur l'année scolaire 2021/2022 : du 5 octobre 2021 au 23 juin 2022 (soit 30 semaines).

5/ L'INSCRIPTION :

L'inscription des jeunes se fait par mail, dès le lundi 27 Septembre 2021.

Pour bénéficier de l'accompagnement à la scolarité, il faut être adhérent du PLAJ (remplir une fiche d'inscription + assurance extrascolaire + vaccins DTP + cotisation de 10€).

6/ TARIFS ET FACTURATION :

La gratuité s'applique sur toutes les séances du mardi et jeudi. Néanmoins pour le bon déroulement de ces séances nous vous demandons de bien vouloir signaler toute absence au moins 48 heures à l'avance. En cas d'absences répétées la place à un autre jeune pourra être prise par un autre jeune.

7/ L'EQUIPE :

Les accompagnants sont dans une démarche de valorisation des jeunes, de leurs savoir-faire et de leurs savoir-être. Ils s'adaptent au déroulement des séquences. Les animateurs sont des référents en termes d'information, d'évolution des parcours de jeunes, d'orientation, de communication avec les familles...

8/ LIEN AVEC LES FAMILLES :

Pour aider l'équipe à mieux connaître votre enfant, des temps d'échange sont indispensables, nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous interpeller. Chaque parent avec son enfant peut être accueilli de façon individuelle et personnalisée.

Des rencontres autour de moments festifs où les parents sont conviés peuvent être organisées. Toutes les familles sont informées des actions menées au sein de la structure par voie d'affichage via le panneau d'information situé à l'entrée de la structure ou par mail.

Le PLAJ est un lieu d'accueil et de vie ouvert à tous, toutefois il est demandé à tous les parents de respecter le fonctionnement de la structure (heure de départ, d'arrivée...).

9/ LIEN AVEC LE COLLEGE :

Nous rencontrerons le Principal du collège Anatole France et la CPE en début d'année afin de leur proposer de communiquer sur le projet. Nous entretiendrons avec le collège, un lien à chaque période pour faire un point sur les inscrits. Le collège nous prête des manuels scolaires des matières principales pour chacun des niveaux.

10/ EVALUATION DU DISPOSITIF :

En fin d'année scolaire, nous évaluerons ce projet, les différents partenaires seront amenés à participer à ce bilan (jeunes, parents, collègues...). Les conclusions et perspectives découlant de cette évaluation permettront aux acteurs du projet d'envisager des modifications.

NB : Ce présent règlement de fonctionnement peut faire l'objet de modifications.

SIGNATURE DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE A retourner au PLAJ

Je soussigné Certifie, avoir lu et approuvé, le présent Règlement de Fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité de mon enfant....., et m'engage à m'y conformer.

En signant ce document, j'accepte que le PLAJ accède au PRONOTE de mon enfant pour le suivi des devoirs.

A Cadillac, le

SIGNATURE DU JEUNE	SIGNATURE DU OU DES PARENTS	VISA DIRECTION